

# COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

## ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT

Service : Direction Générale des services

N° 2023/11

---

### FERMETURE ANNUELLE DE L'AIRE D'ACCUEIL DES CITOYENS FRANCAIS ITINERANTS D'EPINAL

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération d'Epinal,  
Vu le règlement intérieur de l'aire d'accueil des Citoyens Français Itinérants de Razimont, qui prévoit que pour des raisons d'hygiène ou d'entretien général, l'aire d'accueil pourra être fermée quelques semaines par an,  
Considérant qu'il était nécessaire de d'effectuer des travaux de nettoyage et des réparations de l'aire d'accueil des Citoyens Français Itinérants de Razimont,

#### ARRETE

**ARTICLE 1** : L'aire d'accueil des Citoyens Français Itinérants de Épinal lieu-dit Razimont sera fermée du **lundi 24 juillet à 8h00 au lundi 7 août 2023 à 8h00**.

Chacun des emplacements devra être libéré de tout véhicule (caravane, voiture).

Pendant cette période, les Citoyens Français Itinérants actuellement installés ou sollicitant un stationnement seront redirigés vers une aire d'accueil ouverte du département selon les places disponibles.

**ARTICLE 2** : Monsieur le Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération d'Epinal et les agents de la force publique sont chargés chacun pour ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur place et à la Communauté d'Agglomération.

Epinal, le 07 avril 2023  
Le Président,



Michel HEINRICH